

Dr. Luminița GIURGIU



CEZAR BOLLIAC – ÎNSEMNĂRI DESPRE MĂNĂSTIREA DINTR-UN LEMN

Cezar Bolliac s-a născut la 25 martie 1813, în București^[1].

În a sa „Istoria literaturii române de la origini până în prezent”, în capitolul „Poezia mărunță după 1840 – patrioți și unioniști”, George Călinescu afirmă: „O uitare nedreaptă s-a întins asupra lui Cezar Bolliac^[2]. [...] Asupra originii lui plutesc oarecari nori. Unii spun că era evreu, tată sau moș fiindu-i un dr. Anton Boglianco sau Boleac, aventurier de proastă faimă de prin Arhipeleag. Mama se numea Zinca Kalonogdartis. Cu toate acestea Bolliac are rădăcini în societatea românească. [...] Îl crescuse, după plecarea din țară a d-rului Boglianco, marele stolnic Petrache Pereț, care poate luase în căsătorie pe Zinca, devenind tată vitreg al lui Bolliac, Profirița Porumbaru, Eliza Pleșoianu, Matilda Sihleanu, Petre (acesta însurat cu Erasti Urlățeanu), Grigore și Alex. Pereț se dau drept rude. Aceștia au moșie, ranguri boierești. [...] În afara oricărei îndoieli este că Bolliac s-a simțit totdeauna român și a luat parte la marile evenimente cu o adeziune totală”^[3].

Crescut în mahalaua Brezoianu, a învățat „carte grecească” la biserica Măgureanu cu Neofit Duca (1821), continuându-și studiile la Școala Centrală din București (1831) și apoi Colegiul Sfântul Sava (1832), unde l-a avut profesor pe Ion Heliade Rădulescu – cel care îi va da porecla „Sarsailă”.

În anul 1830, se va înrola, cu gradul de iuncher, în miliția pământeană, având colegi pe Constantin Telegescu, E. Pleșoian sau Cristian Tell, viitori frunțași ai revoluției de la 1848, iar între 1831 și 1833 își va continua studiile la Paris.

„Îl vedem amestecat pe poet în toate asociațiile conspirative sau numai culturale, în «Societatea filarmonică»^[4], în «Frăția»^[5], combătând, agitându-se, pentru care lucru și suferi închisoare în 1840-1841, când cu complotul împotriva domnului, deși era praporcic^[6] amintit ca atare din 1838 și pomojnic^[7] la masa rangurilor din Secretariatul statului (șapte luni – zice el, pare-se exagerând la adunare - «la secret unde nu m-a putut vedea nici mama și cu nouă luni de internare în mănăstirea Poiana Mărului»)^[8].

Din anul 1859, Bolliac a activat în Loja masonică „Steaua Dunării” din București.

La 24 octombrie 1846, s-a căsătorit cu Aristița, fiica paharnicului Alexandru și a Elenei Izvoranu, primind ca dar de zestre moșia Glina din Ilfov. Soția sa a decedat la 11 aprilie 1860, fiind înmormântată în cimitirul Bellu.

A fost unul dintre frunțașii revoluției de la 1848, participând la toate acțiunile importante, incitând populația Capitalei să iasă pe străzi și să sprijine „Constituțiunea” („Proclamația”) în fața domnitorului Gheorghe Bibescu, va fi numit secretar al guvernului provizoriu, alături de Nicolae Bălcescu, apoi vornic al Capitalei sau membru în Comisia pentru dezrobirea țiganilor.

După înfrângerea revoluționarilor, Nicolae Bălcescu, Cezar Bolliac, Dimitrie Bolintineanu și frații Golești sunt arestați și trimiși cu o corabie în Turcia. Reușind să evadeze, se va îndrepta către Brașov (unde va tipări ziarul „Expatriatul” - 1849), la Budapesta (unde, împreună cu Nicolae Bălcescu, va încheia o convenție cu guvernul revoluționar al lui Kossuth), la Constantinopol (unde s-a întâlnit cu Ion Ghica) și la Paris (1850), devenind, în anul 1851, unul din cei trei membri ai Comitetului „Societății studenților români”^[9].

După ridicarea interdicției de a veni în țară (1857) a devenit director al „Monitorului Adunării Ad-hoc”, pentru dubla alegere a lui Alexandru Ioan Cuza.

În 1858, va întreprinde o călătorie arheologică, fiind unul din premegătorii acestei științe în România.

A editat și condus publicațiile: „Curiosul” - „Gazetă de

literatură, industrie, agricultură și noutăți” (București, 1836-1837), „Poporul suveran” (1848), „Expatriatul” - „Dreptate, Frăție” (Brașov, 1849), „Buciumul” (1862-1864) sau „Trompeta Carpaților” (din 1865) și a colaborat la „Convorbiri literare”, „Curierul Românesc”, „Foaie pentru minte, inimă și literatură”, „Steaua Dunării”, „Vestitorul Românesc” ș.a. „Ca gazetar, Bolliac aduce idei, nu profunde, însă limpezi, informație, decență și, când trebuie, o excelentă artă de gravor istoric”^[10].

Autor a mai multor volume de versuri, este considerat un precursor al lui Mihai Eminescu.

Cezar Bolliac a avut propria sa tipografie care, în 1865, a devenit „Typografia Lucrătorului Asociați”.

Personalitatea sa este completată și de activitatea desfășurată în calitate de director general al Arhivelor Statului (1864-1866), de deputat (prima dată în 1864, din 1869, reales an de an; în această calitate își va asuma un important rol în pregătirea reformei monetare, relevând rolul baterii monedei în întărirea suveranității naționale), inspector al muzeelor, de membru al „Societății Geografice Române”, de membru de onoare al „Société de Géographie Comparée”, „Société Française de Numismatique et Archéologie”. A deținut funcția de inspector al muzeelor, continuându-și excursiile și cercetările arheologice, din 1869 devenind președintele Comitetului Arheologic din București^[11].

A murit în anul 1881, în urma unui atac cerebral suferit la 22 ianuarie 1877, fiind înmormântat în Cimitirul Bellu.

Între altele, Cezar Bolliac a primit misiunea cercetării documentelor istorice ale unor mănăstiri, concretizate în publicarea, în ziarul „Românul”, a articolului „Mănăstirile din Țara Românească” și a studiului „Monastirile dzise Brâncovenești”.

Volumul „Les monastères dits Brancovanesti” a apărut la București, în anul 1862, la Imprimeria C.A. Rosetti, în limba franceză, având 165 pagini.

Capitolul VIII este dedicat Mănăstirii Dintr-un Lemn. Textul pornește de la afirmația că Grigore Bibescu ar fi jefuit mănăstirile și schiturile care nu au fost întemiate sau dotate de el sau familia sa, fapte care urmau să fie analizate de o comisie numită special. Până la publicarea rezultatelor anchetei, Bolliac s-a angajat să întocmească un istoric sumar al așezămintelor numite brâncovenești, de interes fiind cel al Mănăstirii Dintr-un Lemn. Pornind de la legendă, îi pomenește pe Matei Basarab și pe cei ce i-au urmat care au făcut importante danii, îmbogățind așezământul sau pe Radu Golescu care a îmbrăcat Sfânta Icoană a Maicii Domnului în argint. Sunt amintite vizita lui Grigore Bibescu și a tinerei sale soții (1805), precum și acțiunile sale ulterioare, vânzarea, de către stareța Platonida

și de către egumenul Chrisante de la Horezu a unor odoare, considerate nefolositoare, pentru achiziționarea unor imobile, aducătoare de venit prin închiriere (1839), depozitarea țăranilor de pământ în vederea donării către mănăstire, arendarea terenurilor de către stareța Platonida, vânzarea unei părți din pădure pentru construcții și încălzire sau destituirea abuzivă pentru insubordonare a stareței Eupraxia (1857).

Reproducem pentru folosul cercetărilor ulterioare capitolul mai sus menționat. Sublinierile aparțin autorului.

„Nous avons dit que M. Grégoire Bibescou a dépouillé des monastères et des couvents qui n'étaient ni fondés par ceux qui s'étaient approprié le nom de Brancovanou, ni même dotés par eux. Et afin qu'on ne puisse nous faire le reproche d'apporter de la passion et du mauvais vouloir dans ce travail, - maintenant surtout que la Commission qui a dû être déjà nommée ne tardera pas à publier son rapport concernant ses travaux dans la question pendante, - je prends un seul de ces Etablissements dits Brancovanesti pour en faire l'historique sommaire. Il s'agit du Monastère D'un-Seul-Bois.

Ce monastère a été fondé, ainsi que nous l'avons dit, par Mathieu dit Bassaraba, mais la petite église d'un-bois était bâtie bien avant lui. Il existe une longue légende concernant cette petite église. Plus tard, ce monastère fut doté par Mathieu, par ses successeurs, par les Kantakuzènes surtout, et par une foule de pieux orthodoxes avec des terres, des immeubles, des meubles, des services de table, des bijoux, des vases et des ornements d'église, de l'argent etc. Radou Golescou, le père de Dinicu et l'aïeul des frères Golescou actuels, a recueilli toutes les tablettes d'argent à inscriptions, appendues comme exvoto à l'immense tableau représentant la Mère de Dieu, à cette miraculeuse image à proportions colossales, trouvée dans l'intérieur de l'arbre séculaire qu'il servit à lui seul à la construction de la petite église primitive et qui a donné à cet édifice le nom qu'il porte aujourd'hui. Radou Golescou a très mal fait de priver ainsi l'histoire des mœurs nationales de documents si précieux, mais il n'a agi de la sorte que par un sentiment de piété. Les châsses d'argent massif de l'image sont une offrande faite par lui.

Si le cadre que nous avons tracé à ce travail permettait, il serait très curieux de publier ici un inventaire, que nous possédons, de tous les objets en argent et en or, des bijoux, des bagues, des bracelets, des colliers, des boucles d'oreilles etc., que les hommes pleins de piété ont portés, à différentes époques, comme offrandes à la Mère du Seigneur afin d'obtenir au moyen de ces joyaux et de ces objets d'art son affection et

sa protection. Mais pour ne point dépasser les limites que nous sommes tracées, je dirai seulement qu'en 1805, Grégoire dit Brancovanou, récemment marié, se trouvant en tournée dans la petite Roumanie où il s'était rendu pour faire voir à son épouse les domaines immenses, les serfs et les châteaux dont la jeune et belle Moldave était devenue la châtelaine, en acceptant la main, du plus riche boïar de la Roumanie; - en 1805, disons nous, Grégoire dit Brancovanou, accompagné de sa femme en carrosse doré, suivi d'une foule immense à cheval composée de préfets, de sous-préfets, de darabantes, de pandours, de chasseurs, de deux tchiohodari princiers, des édécis et des itchioglani de sa cour, d'arnauts et de bouloukbachi couverts d'or vint à passer une nuit au monastère D'un-Seuls Bois, transformé en couvent de religieuses depuis quelques années. La pompe et la magnificence du boïar frappèrent les religieuses.

Le soir, la révérende religieuse Epiphanie, supérieure du Couvent, venant à causer avec les boïars, leur raconta entre autres la légende concernant l'église et par qui avait été fondé le monastère. Elle leur fit connaître que cette sainte demeure était privée de tout appui et elle leur laissa entrevoir l'espérance qu'elle venait de concevoir que la protection des boïars ne lui manquerait pas à l'avenir, puis quel a Mère du Seigneur avait dirigé leurs pas dans ces lieux, dans le but d'assurer le bonheur et la sécurité à cette sainte demeure.

Le boïar Grégoire dit Brancovanou, se tournant vers sa belle compagne qui écoutait et regardait la révérende supérieure les larmes de la piété dans les yeux, lui dit, avec la galante courtoisie du temps: «Dorénavant, que cela soit votre affaire, Elise. Les sœurs de ce couvent trouveront les portes de notre maison toutes grandes ouvertes lorsqu'elles viendront vous entretenir de leurs soucis et des besoins de leur communauté. Vous me direz à moi ce dont il s'agira afin qu'à mon tour je fasse ce qui convient pour la mère du Seigneur».

Voilà comment il arriva que cette église bâtie depuis plus de quatre siècles, que ce monastère, qui depuis trois siècles n'avait été protégé par personne, fit connaissance avec le dernier boïar dit Brancovanou. Telle est l'origine de la prétendue protection de cette famille à l'endroit de cette riche communauté qui, en moins de soixante ans, devait être complètement dispersée. Voilà la puissance destructive de la Protection! Cette rencontre du Monastère D'un-Seul-Bois avec le dit Brancovanou a plus d'une ressemblance avec la rencontre de la Roumanie avec Pierre de Russie.

Soyons justes cependant. Ni le dit Brancovanou,

ni sa femme n'ont jamais fait le moindre mal à ce Monastère. Ils se sont contentés de lui faire du bien autant que possible sans lui nuire en quoi que ce soit. Tout le temps qu'ils ont vécu, Gregoire dit Brancovanou et sa veuve la skimonakia^[12] Brancovanou n'ont causé aucun dommage à la communauté qu'ils ont protégée; au contraire, ainsi qu'ils l'avaient promis à la supérieure Epiphanie, les portes de leur maison ont été ouvertes toutes les fois que la communauté s'est trouvée en peine de quelque besoin; et, pour l'honneur de leur mémoire, les sœurs de cette communauté aujourd'hui dispersées et sans asile racontent l'anecdote suivante.

Lorsque Elise Bracovanou était jeune, les religieuses du monastère lui avaient apporté un jour des châtaignes cueillies dans les forêts environnantes et quelques petits ouvrages de leurs mains. Le dit Brancovanou, venant à entrer dans son appartement et voyant ces cadeaux, dit à sa femme: «Elise, il ne faut jamais accepter d'une communauté religieuse autre chose que de l'antidore [...], ce qui veut dire dont en retour d'un autre. C'est-à-dire que les riches de cette terre, comme Dieu a voulu que nous le soyons, font des dons à l'église, et l'église leur donne en retour du pain bénit. Voilà tout ce qui peut entrer dans notre demeure provenant de l'église».

Aussi, jusqu'en 1857, pas une obole provenant de ce monastère n'entra dans la maison Brancovanou, quoique le fameux égumène Chrisante l'eût mis au pillage impunément depuis quelque temps, grâce à la protection illimitée que lui avait accordée l'ex-prince Bibescou, ainsi qu'on va le voir.

En 1839, la révérende supérieure Platonida et le père Chrisante, - l'égumène de Horezou, qu'elle s'était choisi comme conseiller pour les affaires du monastère, - tombèrent d'accord de se défaire de quelques vieux objets d'art et bijoux qui ne pouvaient plus servir à la Vierge, afin d'utiliser un capital improductif. Ils apportèrent en conséquence ces objets Bucarest, et, après les avoir fait estimer par des bijoutiers experts en présence des protecteurs du monastère comme témoins, ils les vendirent et la supérieure emporta les sommes réalisées par la vente pour les employer à l'acquisition de quelque immeuble qui pût produire des bénéfices à l'établissement [L'inventaire de ces objets vendus en 1839 se trouve en la possession de la révérende supérieure Eupraxie].

Quoique le pacha de Horezou n'ait jamais manqué de chercher, noise à la supérieure Platonida et de lui faire le reproche immérité de négligence et d'illégalité, cette révérende religieuse cependant a su, en qualité de supérieure, enrichir la communauté de beaucoup

de biens meubles qui se trouvent passés dans l'inventaire de 1851.

Le rusé pacha dont nous venons de parler, homme habile et entreprenant, qui avait su régner et rendre ses tributaires tous les moines du pays pendant, le règne de Bibescou, qui nommait et destituait des sous-préfets, des préfets et des juges dans la petite Roumanie; qui était cajolé et bien venu à la Cour de Bibescou grâce aux riches cadeaux qu'il y faisait, et grâce surtout aux promesses qu'il affichait qui voulait l'entendre, de concert avec son rusé compère Pierre de Polovraci, de laisser pour son unique et seul héritier M. Emmanuel Florescou le gendre de son Altesse le Prince régnant Bibescou; Chrisante Horezanou, disons-nous, réussit à tromper la révérende supérieure Platonida, qu'il savait, la malheureuse, à qui se plaindre, au point de le reconnaître comme tuteur du couvent qui avait été précédemment un monastère, de l'autoriser à affermer les propriétés du couvent et de lui payer à elle 1.200 ducats seulement par an pour tout l'entretien de la communauté, c'est-à-dire la sixième partie du revenu que ce couvent avait à cette époque. La supérieure adressa des suppliques à l'Evêque du Diocèse qui ne pouvait rien contre Chrisante, au Métropolitain qui ne pouvait rien contre le Prince régnant et au Prince régnant qui ne voulait rien contre les intérêts de son gendre, c'est-à-dire contre les intérêts de sa fille et des enfants de cette dernière.

En citant un Arrêt des boïars *vélites* recommandé au Prince régnant en 1825, nous prouverons suffisamment l'origine des biens du couvent *D'un-Seul Bois* et que, même dans les procès de terre, jamais il n'y a eu d'autres délégués de la part du couvent que *l'économe* de la Communauté avec délégation de la supérieure.

Voici quelques passages de cet Arrêt.

«Les prêtres Nicolas et Démètre de la commune de Cremenari et Démètre de Galiccea d'Argesch, qui ont aussi une délégation de tous les autres villageois de la dite commune, n'ayant pas été satisfaits de la teneur de l'arrêt ci-joint du Département des huit, le sous-préfet de la Hatmanie, en conformité de l'ordre de Votre Altesse, les a fait comparaître, devant nous avec Elisabeth l'économe et la déléguée de la révérende supérieure, Platonida, du saint, Monastère D'un-Seul-Bois etc.

En considération donc des raisons relatées plus haut, nous sommes d'avis que les plaignants payans propriétaires soient à l'avenir complètement empêchés d'avoir des terres de labour sur la dite propriété, d'y faire paître leurs bestiaux et de couper du bois dans les forêts sises sur cette terre sans un marché préalable et par écrit conclu avec elle. Quant aux

paysans attachés à la glèbe, habitant cette propriété, qu'ils aient à fournir la corvée des douze journées et qu'ils soient soumis à toutes les autres redevances prévues par les lois de la propriété. En foi de quoi, qu'un ordre emmené de Votre Altesse, soit donné à messieurs les boïars préfets du district, afin de contraindre par les sous-préfets d'arrondissement les uns et les autres à se conformer à ce présent arrêt. Quant à l'arrêt définitif, Votre Altesse voudra bien le rendre. 1898, le 27 du mois d'avril. (Suivent les signatures des six boïars, vélites)».

Voilà comment les paysans propriétaires roumains ont été de tout temps expropriés d'abord par les boïars, et puis encore par les boïars en faveur des monastères pour le salut des âmes des boïars. Et lorsqu'une bonne occasion se présentait, les boïars ne manquaient jamais de profiter de ces biens étrangers, dédiés par eux aux monastères pour la rémission de leurs péchés, et ils savaient, au moyen d'arrêts judiciaires, les faire passer dans leurs propres familles. On pourrait citer des centaines de faits pareils, si le cadre de ce travail le permettait.

Citons maintenant aussi quelques contrats d'affermage des terres de ce monastère dans les quels on ne voit figurer, pas même en qualité de témoin, aucun *Ctitor*, aucun *Tuteur*, personne autre que la supérieure et le fermier.

Le contrat d'affermage de la terre Colibassi du district Valcea, affermée pour trois années à partir de 1831 jusqu'en 1854, signé par la supérieure Platonida seule, qui fixait aussi tout ce que le fermier devait fournir au monastère en fait de froment, foin, etc.

Le contrat d'affermage de la terre Colibassi du district Valcea et celui de la terre Garcouvoul du district Romanati pour trois années à partir de 1834 jusqu'en 1837, signé par la supérieure Platonida seule qui fixait aussi tout ce que le fermier devait fournir au monastère en fait de froment, foin etc.

Le contrat d'affermage de la terre Gostavezzou du district Romanati de 1831 à 1834.

Le contrat d'affermage de la terre Parou-rotondudu district Téléormanou, de 1830 à 1833.

Le contrat d'affermage de la terre Parou-rotundu du district: Téléormanou et de la terre Stoudimzza du district Romanati, affermées de 1837 à 1840 à M. Anastasi Michail.

Nous avons démontré jusqu'à l'évidence que les procès mêmes concernant les biens fonds de ces monastères se faisaient et se terminaient par les supérieures et par les éguménés exclusivement, en dehors de toute espèce d'ingérence de la part de cette prétendue Ctitoria Brancovanessa. Nous avons prouvé

de même que, quand à la gestion et l'administration des revenus de ces communautés tous les affermage des terres se faisaient par des contrats signés exclusivement par la supérieure et le fermier.

Et que les lecteurs observent que nous n'avons pris qu'un espace de vingt cinq années, - de 1815 à 1840, - mais que cette période comprend règne phanariote, révolution, règne national, invasions de toute espèce, administration russe, règlement, règne réglementaire: or, nous venons de voir que ce n'est que sous le règne de Bibescou qu'il commença à poindre à l'horizon des protections et des surveillances plus vigilantes à l'égard des intérêts de ces saints monastères.

Maintenant que M. Grégoire Bibescou sera forcé, croyons-nous, de mettre bas les armes sous ce rapport, examinons un peu comment il a géré les biens fonds appartenant à ce monastère, puisque c'est de ce dernier seulement que nous nous occupons ici.

Maintenant que nous croyons que M. Bibescou sera forcé de mettre bas les armes sous ce rapport, examinons un peu comment il a agi à l'égard des biens fonds de ces monastères. Nos lecteurs n'ont pas oublié que nous ne nous occupons dans ce chapitre que de ce seul monastère.

Il y'avait un magnifique bois situé sur les bords de l'Olto, et appartenant au Monastère. Le nouveau Ctitor en a vendu la coupe, en vertu de son prétendu droit de protecteur du monastère: partie a été vendue pour des constructions et partie pour bois de chauffage. Un moine octogénaire, qui y'a passé son enfance, me faisait un jour la description de cette forêt. Il me disait que pour le moins il y avait là plus de dix mille arbres qu'on a dû vendre fort cher.

Une chênaie séculaire, la forêt nommée Stejeretou, a été vendue pour constructions.

La grande forêt de Daesti, a été aussi vendue. On n'a pas encore fini de la couper, mais elle est complètement dévastée.

Ainsi, sur les propriétés de ce monastère seulement, on a vendu trois forêts. Que si nous voulions maintenant parler d'autres monastères *qui jouissent aussi de la protection du nouveau Ctitor*, nous citerions encore la forêt du monastère Mamou etc.; mais, encore une fois, je ne m'occupe ici que du monastère D'un-Seul-Bois.

Je laisse cependant le soin de, finir l'historique de ce monastère à la révérende supérieure Eupraxie. Voici comment elle s'exprime dans la dernière pétition qu'elle a adressée à Son Altesse le Prince régnant:

«En considération de la décision prise par le Gouvernement de Votre Altesse de mettre fin aux dépredations commises par M. le prince Grégoire

Brancovanou en qualité de Ctitor dans tous les monastères dits Brancovanesti, je prends aussi la liberté de porter à la connaissance de Votre Altesse les violences et les mauvais traitements dont j'ai été victime de sa part, en qualité de supérieure du couvent D'un-Seul-Bois.

En 1857, lorsqu'il s'arrogea le droit de centraliser et d'administrer lui-même tous les revenus de ces monastères, il invita tous les supérieurs de ces saintes demeures à se rendre à Brancoveni, et là il nous demanda des pleins pouvoirs afin qu'il pût, disait-il, retirer de meilleurs avantages de cette administration. Je protestai contre cette demande injuste et sans précédent et je partis de Brancoveni à la suite de cette protestation demeurée sans aucun effet. Plus tard, me trouvant à Bucarest, dans le but d'exposer au Chef de l'Eglise les dilapidations commises par M. Bibescu à l'égard de ces saints couvents et monastères, ce dernier, après avoir arrangé les affaires à son gré à Brancoveni, vint aussi dans la capitale et repartit tout de suite pour visiter de nouveau les monastères de la petite Roumanie. Peu de jours après, je retournai à mon couvent, mais quel fut mon étonnement lorsque j'y trouvai une autre supérieure, une religieuse faisant partie d'une autre communauté, amenée là sans aucune formalité, si ce n'est qu'elle avait consenti aux propositions de M. Brancovanou.

Très haut Seigneur, j'ai été élue supérieure du Couvent D'un-Seul-Bois par la communauté des religieuses et je n'ai été destituée que par la seule volonté de M. Brancovanou. J'ai été exposée, Altesse, à toutes les tortures et à tous les mauvais traitements: on me jeta dans la cour du monastère sans me permettre ni de sortir ni d'aller m'installer dans quelque cellule; j'ai manqué de nourriture, j'ai manqué, de vêtements, car on avait gardé tous mes effets dans ma cellule et M. Brancovanou se moquait de moi avec ses amis en me voyant trembler de froid dans la cour et il me maltraitait et il m'accablait de mauvais mots, parceque, disait-il, j'avais été insoumise; bien plus, il poussa si loin ses mauvais procédés qu'il se précipita une fois sur moi et il se mit tellement en fureur que je m'évanouis, Très haut Seigneur, et j'ignorai ce qui advint après. Lorsque je revins à moi, je me trouvai dans la cellule d'une sœur où j'ai fait une maladie de trois semaines, qui manqua de me conduire au tombeau. Sur ces entrefaites je reçus une adresse du ministre des Cultes par laquelle il invitait tous les supérieurs de ces monastères de se rendre à Bucarest pour reprendre les documents qu'avait enlevés M. Brancovanou. Je me rendis à cette invitation, mais au bout de huit jours, voyant qu'on avait renoncé de nous remettre ces documents,

je retournai au monastère où, pour cette fois, je trouvais les portes fermées et où il me fut rapporté que M. Bibescu avait donné l'ordre de ne plus m'y recevoir, pas même en qualité de simple religieuse, afin de me punir de ce que je m'étais conformée à l'invitation du Gouvernement.

Il faut ajouter, Très haut Seigneur, qu'on était alors dans le cœur de l'hiver, et que je me trouvais ainsi errant sur les grands chemins sans aucun asile.

Peu de temps après ces événements, j'appris que la Communauté aussi avait été complètement dissoute, que les religieuses avaient été forcées de chercher un refuge ailleurs et que M. Brancovanou, après avoir vendu tous les biens meubles du Couvent, avait trouvé convenable d'y installer un de ses réviseurs!

J'ose espérer, Très haut Seigneur, qu'il est arrivé enfin le temps où toutes les iniquités de M. Brancovanou doivent avoir leur terme. C'est pourquoi j'implore humblement Votre Altesse et je la prie d'avoir pitié de moi, de me faire justice et de me donner enfin un asile, puisque je me trouve sur les grands chemins.

Il a fallu un courage de boïar pour oser commettre autant d'iniquités; il faut qu'un Gouvernement soit bien faible pour procéder avec si peu d'énergie contre une pareille audace. Comment? Un simple particulier s'affuble dans son propre pays d'un nom et de titres pompeux, qui lui sont tout-à-fait étrangers; il s'empare par force des actes et des documents concernant des biens considérables de l'Etat, les fait transporter chez lui, fait main basse sur un revenu de 140.000 ducats, vend les biens meubles de ces communautés, touche même aux biens fonds, fait couper leurs bois à son profit, le Gouvernement à la fin veut mettre un terme à ces déprédations commises au moyen d'usurpation de nom, de titres et de droit, le Gouvernement réclame ces actes et ces documents qui appartiennent à l'Etat et qui ont été enlevés de force, le détenteur refuse de les rendre et le Gouvernement se contenterait, dit-on, d'appeler devant les tribunaux pour ce refus celui qu'il a déjà déclaré comme usurpateur en lui reprenant les biens de ces Etablissements?! Ce n'est par ici le lieu de dire combien d'inconvénients découleraient d'une pareille faiblesse du Gouvernement et combien il serait impolitique même de laisser courir le bruit dans le pays, grâce à cette faiblesse, qu'il y aurait tel et tel consul, qu'il y aurait telle et telle cause qui auraient déterminé le Gouvernement à procéder avec hésitation dans une question déjà résolue et jugée par tout le monde.

Je regrette que, dans une question si belle, si loyale, si nationale et dont nous devons l'initiative

au Gouvernement actuel, je sois obligé de critiquer: pourtant *je le ferai*.

Je dois en même temps déclarer ici que M-rs Green et Eder, consuls généraux du Royaume-Uni et de l’Autriche, ont eu une attitude on ne peut plus digne et loyale dans cette affaire. Et, quoique la tourbe des employés du Ctitor aient répandu le bruit dans le public que ces personnages étaient gagnés à leur mauvaise cause et qu’ils travaillaient en leur faveur, et malgré les visites et les obsessions des Bibescu, j’ai néanmoins la conviction que ces deux agents diplomatique sont su garder leur dignité et ne se sont nullement immiscés dans une question exclusivement intérieure d’un Etat reconnu comme Autonome par les Souverains qu’ils ont l’honneur de représenter.

Les roumains sont tellement vexés des empiétements qui se commettent presque journellement à l’égard de leurs droits de la part des consuls étrangers, qu’ils croient de leur devoir d’exprimer leur reconnaissance à ceux qui s’abstiennent, dans quelque circonstance, de prêter leur concours à la malveillance qui voudrait les humilier même dans leurs affaires

d’intérieur les plus justes et les plus simples.

Quelles sont les causes qui ont décidé les deux agents des deux grandes Puissances à respecter, dans cette occurrence, notre souveraineté intérieure, ce n’est pas à nous de les rechercher»^[13].

CEZAR BOLLIAC – NOTES ABOUT THE DINTR-UN LEMN MONASTERY

Abstract: George Călinescu considered Cezar Bolliac (1813-1881) an unjustly forgotten personality of his time, being in his opinion a precursor of Mihai Eminescu. Active participant of the 1848 revolution, freemason, politician, typographer, publicist, editor, poet, precursor of archaeology – these are some of the elements that characterize him. Receiving the task of researching the historical documents of some monasteries, in „Les monastères dits Brancovanesti” published in Bucharest, in 1862, he will dedicate a few pages to Dintr-un Lemn Monastery.

Keywords: Cezar Bolliac, 19th century, „Les monastères dits Brancovanesti”, Dintr-un Lemn Monastery, historian.

NOTE

[1] *** *Dicționar enciclopedic*, vol. I, A-C, Editura Enciclopedică, București, 1993, p. 239.

[2] Boliac – grafie agreată de George Călinescu (n.n).

[3] G. Călinescu, *Istoria literaturii române de la origini până în prezent*, ediția a II-a, revăzută și adăugită, ediție și prefață de Al. Piru, Editura Minerva, București, 1985, pp. 247-251.

[4] „Societatea Filarmonică” (1833-1837) a fost înființată de Ioan Câmpineanu, I.H. Rădulescu și C. Aristiacu scopul de a încuraja dramaturgia națională; dintre membri putem enumera pe Iancu Văcărescu, Grigore Alexandrescu și Ion Ghica.

[5] Loja masonică „Frăția” a fost înființată în 1843, la București, Cezar Bolliac fiind membru între 1840 și 1843.

[6] Praporcic: sublocotenent în armata rusă; portdrapel în armata rusă.

[7] Pomojnic: funcționar administrativ care conducea o plasă.

[8] G. Călinescu, *Op.cit.*, p. 247.

[9] Mihai Caba, *Românismul poetului unionist Cezar Bolliac*, în „Curierul Național” din 23 martie 2023, accesat în 28 februarie 2025.

[10] G. Călinescu, *Op. cit.*, p. 251.

[11] Wikipedia accesată la 28 februarie 2025; vezi și Ecaterina Țărălungă, *Enciclopedia identității românești. Personalități*, Editura Litera, București, 2011, p. 105.

[12] Schimonah: monah care primește „schima mare”, treapta ultimă a făgăduințelor vieții călugărești.

[13] *Les monastères dits Brancovanesti* par César Bolliac, Bucuresci, Imprimerie C.A. Rosetti, 1862, pp. 103-118.